

Édition du dimanche 24 février 2008



Idée La clope électronique fera-t-elle un tabac ?

« **On va partir sur la fabrication d'un million de cigarettes dans l'année** », lance Olivier Artz, créateur de Cybercig, qui se propose de commercialiser la cigarette électronique. Comment dire ? Pour un fumeur invétéré, cette clope un peu virtuelle, au corps de plastique, pourrait être à la blonde authentique ce que la poupée gonflable est à l'amour... Bref, cela dépend des goûts ! La cigarette n'en est pas une, même si elle fait sacrément semblant : équipée d'une mini batterie, rechargeable comme un téléphone portable, elle présente un bout incandescent qui fait un grésillement dès que le fumeur tire dessus.

« *L'interdiction générale de fumer dans les lieux publics nous a donné l'idée* », explique Olivier Artz, qui s'affiche comme le premier importateur basé dans la région. Avec son associé Joël Patrac - tous deux n'ont jamais été fumeurs -, il dit avoir travaillé plusieurs mois sur le projet. Ils ont un agent en Chine, là où ils ont installé une unité de production. Dans l'Empire du Milieu, la clope virtuelle existe depuis plusieurs années.

Cette fameuse cigarette, à quoi ressemble-t-elle ? « *C'est un inhalateur de nicotine, grâce à une cartouche contenue dans le tube. Il atomise des arômes, comme un atomiseur d'huiles essentielles. Et ça rejette de la vapeur d'eau. Donc, pas de tabagisme passif. Pour le fumeur, il n'y a pas d'agents chimiques nuisibles à la santé.* »

Pour Joël Patrac, « *c'est une façon différente de fumer et une manière différente de s'arrêter* ». Les deux associés entendent vendre leur produit dans les tabacs, mais aussi en pharmacie. Un rendez-vous a même été pris avec un tabacologue de Montpellier. « *Car, avec ce système, le fumeur règle lui-même la quantité de nicotine. C'est un bon moyen pour aller jusqu'au sevrage.* »

La clientèle visée va donc du fumeur traditionnel souhaitant continuer de s'adonner à son plaisir dans les lieux publics, jusqu'au candidat à l'abstinence.

Selon Olivier Artz, « *il y a déjà un effet de mode. Les people s'y mettent.* » Comme quoi ! Les deux importateurs, basés à Mauguio, ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin : « *Avec un pharmacien industriel de Vendargues, on veut développer de nouveaux arômes : chocolat, menthol, fruits rouges...* ». Ils se réjouissent que les associations anti-tabac ne réservent pas un accueil hostile à l'inhalateur.

« *On a un produit aux normes mais on attend les résultats des tests en laboratoire* », ajoute Olivier.

Côté pratique, leur produit se présente sous la forme d'un package vendu 99 €. A l'intérieur, deux batteries, un chargeur et l'équivalent de cinq paquets de cigarettes. Après, il faut acheter les recharges.

Huit heures d'autonomie pour la cigarette, c'est ce qui est annoncé. Allez savoir, ça fera peut-être un tabac...

Anthony JONES